
La « nation » aquitaine dans l'historiographie monastique du sud de la Loire (VIII^e-XII^e siècles)

Julien Bellarbre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8049>

DOI : 10.4000/ifha.8049

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2014

ISSN : 2190-0078

Référence électronique

Julien Bellarbre, « La « nation » aquitaine dans l'historiographie monastique du sud de la Loire (VIII^e-XII^e siècles) », *Revue de l'IFHA* [En ligne], 6 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8049> ; DOI : 10.4000/ifha.8049

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

©IFHA

La « nation » aquitaine dans l'historiographie monastique du sud de la Loire (VIII^e-XII^e siècles)

Julien Bellarbre

- 1 Au sein des études historiographiques contemporaines sur l'Aquitaine du haut Moyen Âge, le concept de « nation » affleure en permanence, que cela soit de manière explicite, comme dans le livre séminal de Léonce Auzias sur *l'Aquitaine carolingienne, de 778 à 987*¹, ou de façon implicite, à l'instar de la thèse de Michel Ruche sur *l'Aquitaine, des Wisigoths aux Arabes, naissance d'une région (418-781)*². Cet article se propose d'effectuer un retour aux sources de l'historiographie médiévale pour tenter de déterminer dans quelle mesure de telles assertions correspondent au ressenti des auteurs aquitains d'alors.
- 2 Dans les faits, il est souvent difficile de déterminer avec précision les limites des entités territoriales successivement dénommées « Aquitaine » (principauté, royaume, duché...). L'extension maximale semble avoir été atteinte à l'époque du royaume créé en 781 pour le fils de Charlemagne, Louis le Pieux. L'Aquitaine s'étendait alors du sud de la Loire à l'ouest du Rhône, jusqu'aux Pyrénées. Nous allons prendre cet espace comme référence initiale de l'étude, en le restreignant éventuellement pour les périodes ultérieures sur la base de critères ayant essentiellement trait à l'histoire des mentalités, c'est-à-dire que nous aurons tendance à définir « l'Aquitaine », terme relativement imprécis aussi bien dans son usage médiéval que contemporain, comme l'espace où l'on se sent « aquitain ». Les bornes chronologiques s'étendent de la création du royaume d'Aquitaine en 781 jusqu'à l'inclusion du duché dans les domaines capétiens puis plantagenêts vers le milieu du XII^e siècle.
- 3 Au cours de la période considérée, les moines étaient les principaux écrivains de l'histoire, et c'est à leurs œuvres que nous allons consacrer cette étude, dont l'interrogation introductive pourrait se résumer ainsi : les moines historiens du sud de la Loire se sentaient-ils aquitains entre le VIII^e et le XII^e siècle ? L'on conçoit évidemment que la réponse puisse varier en fonction de l'époque, du lieu et des auteurs. Mais pour

ceux au nom desquels nous pouvons répondre par l'affirmative à cette première question, il faudra se demander ce qui, dans leurs parcours personnels et intellectuels, peut expliquer un semblable sentiment identitaire.

- 4 Prenant le contre-pied des réflexions sur la genèse de l'État moderne, qui ont souvent présidé à l'étude du concept de « nation » au Moyen Âge, le présent article se propose d'aborder une nation qui n'a pas eu de postérité aux époques moderne et contemporaine, ce qui présente au moins l'avantage de supprimer toute tentation téléologique. Cela ne signifie pas pour autant que le débat concernant l'existence d'une nation ou plus généralement d'une identité aquitaine soit idéologiquement neutre.
- 5 La réflexion sur le concept de nation comporte un important volet historiographique. Cet article sera donc centré sur une double approche de cette nature, livrant dans un premier temps un bilan des opinions des historiens contemporains sur l'existence ou non d'une nation aquitaine, puis examinant dans un second temps les sources historiographiques des VIII^e-XII^e siècles à la recherche d'une forme de sentiment identitaire. Cette approche chronologique inverse s'explique par la volonté de vérifier un postulat historiographique assez largement répandu de nos jours.

1. La « nation » aquitaine au prisme des regards contemporains

- 6 L'opinion la plus radicale sur l'existence d'une nation aquitaine au Moyen Âge figure dans l'un des ouvrages les plus précoces sur la région – d'ailleurs inachevé par son auteur – *L'Aquitaine carolingienne (778-987)* par Léonce Auzias, dont la première édition remonte à 1937. L'historien y adopte un point de vue très tranché, puisque selon lui, la constitution du royaume carolingien en 781 « a épousé les limites de la nationalité la plus accusée de l'Empire »³. L'histoire de son peuple, jusqu'à l'avènement des Capétiens, ne serait qu'une lutte incessante pour s'affranchir de la tutelle septentrionale. Le terme « nation » n'est jamais défini dans le livre mais apparaît 23 fois en lui-même et *via* plusieurs dérivés : nationalité aquitaine, dynastie nationale, tentatives de Charles le Chauve pour « dénationaliser l'Aquitaine », ou même l'étrange qualificatif de « prince national » employé à propos du carolingien Pépin II d'Aquitaine. Bien entendu, Léonce Auzias écrivait dans les années 1930, et l'esprit de son époque, où le concept de nation était particulièrement central, est sans conteste passé dans son livre. Ajoutons à cela un parcours personnel très éclairant : né à Prémian, dans l'Hérault, Léonce Auzias était justement originaire de l'ancienne Aquitaine carolingienne, ce qui explique sans doute en partie son patriotisme local. Ce sentiment patriotique s'est vraisemblablement élargi et renforcé à l'occasion de sa participation au premier conflit mondial, d'où il revint décoré de la croix de guerre et de la légion d'honneur.
- 7 L'importance de ce travail fondateur fut telle que les historiens qui abordèrent la question par la suite prirent position systématiquement par rapport à lui. Dans un article paru en 1965, Philippe Wolff fait remarquer qu'en « Aquitaine proprement dite, aucune manifestation de nationalisme n'est à relever sous le règne de Charlemagne, qui put se dispenser d'y paraître après 778⁴ ». Toutefois, Philippe Wolff n'ose condamner la thèse d'Auzias dans sa globalité et conclut prudemment : « Certes, après Charlemagne, la situation changera ; Aquitaine, Catalogne, Languedoc évolueront vers la formation de grandes unités régionales, à partir de la 'nébuleuse carolingienne'⁵ ». Lors d'un important

colloque tenu en 1979, l'historienne anglo-saxonne Jane Martindale allait plus loin en expliquant que l'Aquitaine carolingienne, espace particulièrement vaste représentant plus des deux cinquièmes de la France actuelle, ne constituait nullement une seule unité « nationale » comme l'entendait Léonce Auzias⁶. Mais la même année parut l'énorme étude de Michel Rouche sur *l'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, qui fit taire pour longtemps les voix discordantes.

- 8 Portant sur la période précédant immédiatement celle étudiée par Léonce Auzias, le livre de Michel Rouche présente indiscutablement une vision plus nuancée, en tout cas sur le plan lexical. Ainsi le mot « région », présent dans le titre, est-il très logiquement préféré à celui de « nation ». Mais le sous-titre, *naissance d'une région*, ne laisse pas beaucoup de doutes sur l'optique de l'auteur. Ainsi Michel Rouche décrit-il l'Aquitaine comme « la plus ancienne principauté régionale de notre histoire⁷ », dotée d'une forte identité fondée sur l'héritage romain. Les expressions « d'indépendantisme aquitain » ou de « vellétés séparatistes » sont ainsi monnaie courante. Son récit s'arrête à la lisière de l'époque carolingienne, mais à propos de cette dernière, Michel Rouche émet une opinion très voisine de celle de Léonce Auzias, puisqu'en conclusion de son ouvrage, il analyse le phénomène régional comme étant « nettement constitué au terme de cette histoire⁸ ». Sans adopter nécessairement toutes les théories qui viennent d'être évoquées, les historiens actuels penchent plutôt en faveur de l'existence d'une communauté aquitaine partageant le même territoire et une forte identité culturelle au haut Moyen Âge, ce qui participe après tout de la définition d'une « nation ». Les voix qui l'ont proclamée ont été plus audibles, en tout cas en France, que celles qui la niaient.
- 9 Avant d'aborder les sources, nous aimerions dire un mot d'un autre domaine de la recherche historique, en principe fortement lié au précédent : celui qui porte justement sur l'historiographie médiévale. Logiquement, l'on pourrait penser que l'existence d'une « nation » aquitaine au haut Moyen Âge devait s'appuyer sur une école historique forte, car il est bien connu que la référence à un passé commun constitue habituellement un socle identitaire. Or, l'opinion des historiens contemporains est inverse : de Labande à Guenée, tous ont déploré la pauvreté de l'école historique aquitaine au Moyen Âge, Bernard Guenée écrivant même que la culture historique était « fragile » au sud de la Loire⁹. Certains ont bien essayé de relativiser ce constat, telle l'historienne anglo-saxonne Amy Remensnyder¹⁰, cependant à ce point contrainte d'étendre son fonds documentaire, prenant en compte aussi bien l'hagiographie, la diplomatique ou les introductions historiques des cartulaires, que ses conclusions ne concernent pas vraiment l'historiographie médiévale aquitaine proprement dite. Voici donc comment nous pourrions résumer les conclusions de l'école historique contemporaine sur l'Aquitaine au haut Moyen Âge : il y existe une forte conscience identitaire mais pas véritablement de culture historique. En gardant à l'esprit l'aspect potentiellement contradictoire de ce constat, nous allons maintenant examiner les sources historiographiques médiévales.

2. Historiographie monastique et question « nationale » aquitaine

- 10 Comme nous l'avons dit, entre le VIII^e et le XII^e siècle, les moines sont les principaux écrivains de l'histoire. Or, seules quatre œuvres d'importance relevant de l'historiographie monastique ont vu le jour dans les limites du royaume carolingien d'Aquitaine, ce qui pourrait donner raison aux critiques contemporaines sur la pauvreté

de l'école historique en question. Mais ce n'est pas le lieu de trancher sur ce point et nous allons plutôt nous pencher sur l'apport de leur étude au débat portant sur la « nation » aquitaine.

- 11 Parmi ces quatre œuvres, deux découlent d'une source commune : il s'agit des *Chroniques* de Moissac et d'Aniane, chacune conservée dans un unique manuscrit, du XI^e siècle pour la première¹¹, du XII^e siècle pour la seconde¹², mais dont le modèle originel remonte à 818-819 et doit vraisemblablement tout à l'environnement culturel des monastères d'Aniane et de Gellone¹³. Pour leurs parties originales, ces deux œuvres relatent des événements advenus entre 670 et 818, principalement dans le cadre du royaume carolingien d'Aquitaine, et en relation avec les espaces frontaliers, aussi bien au nord qu'au sud. Les termes « d'Aquitaine » et « d'Aquitains » apparaissent en tout 16 fois dans les deux textes, ce qui peut sembler faible, mais doit être comparé aux quatre mentions de la « Gothie » qui désigne pourtant de manière plus précise l'environnement géographique d'où provient le modèle commun. Le toponyme « Septimanie », de toute façon relativement rare à l'époque (bien que présent dans la *Notitia de servitio monasteriorum* d'Aniane¹⁴), n'est en revanche pas utilisé une seule fois dans les *Chroniques* de Moissac et d'Aniane. L'Aquitaine est donc l'espace méridional de référence ; mais l'on n'y distingue pas d'attachement sentimental significatif ou de revendication d'un particularisme quelconque.
- 12 Le cas d'Adémar de Chabannes est quelque peu différent. Né en 989 en Limousin et mort en 1034 lors d'un pèlerinage à Jérusalem, ce moine est sans doute l'historien aquitain le plus célèbre de notre *corpus*. Adémar est sensible à la spécificité du peuple aquitain. Ainsi, il est bien connu que sa *Chronique* représente la continuation aquitaine d'une compilation de sources franques, le *Liber Historiae Francorum*, les *Continuations* de la *Chronique de Frédégaire*, les *Annales regni Francorum* et la *Vie* de l'empereur Louis le Pieux¹⁵. Dans sa copie de ces ouvrages, Adémar réintègre plusieurs fois son « peuple » dans le cours de la grande histoire écrite au nord de la Loire en instillant des Aquitains dans un grand nombre d'événements d'importance (assemblées, conciles, synodes, plaids, batailles...), parfois de manière pertinente, mais toujours par le biais de l'interpolation. Autre précision savoureuse : lorsque les sources franques écrivent « les nôtres », il restitue systématiquement « les Francs »¹⁶. Adémar de Chabannes semble donc constituer un cas à part. Nous savons qu'il était vraisemblablement patronné par le duc d'Aquitaine Guillaume V le Grand (ca. 996-1030), et sa *Chronique* pourrait constituer l'une des seules véritables tentatives de légitimation politique par le biais de l'historiographie dans l'Aquitaine du haut Moyen Âge. Le portrait consacré au duc par le chroniqueur est resté célèbre, notamment l'extrait de phrase : « on le prenait pour un roi plutôt que pour un duc¹⁷ ».
- 13 Adémar colporte également quelques légendes sur les origines du duché d'Aquitaine. En particulier, il écrit que le roi des Francs Eudes (888-898) avait été duc d'Aquitaine. Or, ce dernier appartenait bien évidemment à la famille robertienne. En fait, cette erreur n'est pas imputable à Adémar car elle provient originellement des *Miracles de saint Genou*, un recueil hagiographique originaire du monastère Saint-Genou de l'Estrée en Berry¹⁸. Ces *Miracles* avaient apparemment confondu le robertien Eudes avec le fils homonyme du comte Raymond I^{er} de Toulouse († 862), qui n'avait toutefois jamais été duc d'Aquitaine¹⁹. Mais Adémar brode encore davantage sur cette confusion car il écrit : « Cet Eudes, fils de Raimond, comte de Limoges, fut d'abord ordonné roi en Aquitaine à Limoges²⁰ », ce qui rehausse considérablement le prestige de sa région natale.

- 14 La dernière source que nous aimerions maintenant examiner est la *Chronique de Saint-Maixent*, une œuvre poitevine rédigée dans le monastère du même nom, entre 1126 et 1141. Principalement due à un unique auteur anonyme, cette véritable chronique universelle entend relater l'histoire du monde depuis sa Création jusqu'à 1141. Elle cite pour cela pas moins d'une cinquantaine de sources différentes²¹, chiffre énorme si on le compare avec la dizaine utilisée par Adémar ou les quelques cinq références que l'on identifie dans les *Chroniques* de Moissac et d'Aniane. Par la force des choses, elle n'est qu'une compilation dans les 198 premiers folios du plus ancien manuscrit conservé, qui est le Paris BNF Ms. Lat. 4892²². La partie vraiment originale couvre quant à elle les folios 199-207²³. Le fil d'Ariane politique consiste en la succession des ducs d'Aquitaine. Mais il est intéressant de constater que ces hauts personnages sont plus souvent nommés comtes ou ducs de Poitiers ou des Poitevins (huit occurrences) que ducs d'Aquitaine ou des Aquitains (seulement trois occurrences)²⁴. Le chroniqueur anonyme du monastère de Saint-Maixent, situé à quelques dizaines de kilomètres de Poitiers, capitale de la dynastie ramnulfide des ducs d'Aquitaine, a donc privilégié l'identité locale au détriment du « nationalisme » aquitain. Les termes « Aquitaine » ou « Aquitains » n'apparaissent d'ailleurs que six fois au sein des neuf folios qui lui sont vraiment imputables, alors que ce chiffre s'élève à 21 dans les dix folios précédents où il copiait principalement Adémar de Chabannes (soit 3,5 fois plus).

3. Conclusion

- 15 En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'existence d'une identité aquitaine au haut Moyen Âge est plutôt admise de nos jours au sein de la communauté historique. Léonce Auzias parlait de « nation » aquitaine car c'était là le vocabulaire de son temps, les années 1930 durant lesquelles il échafauda son projet d'étude sur l'Aquitaine carolingienne. Les historiens contemporains, à la suite de Michel Rouche, préfèrent parler de « région » mais toujours avec ce même postulat identitaire. Il est surprenant que la même communauté scientifique évoque parallèlement la faible culture historique aquitaine, sans chercher à explorer le paradoxe résultant de ces deux conclusions.
- 16 Entre le VIII^e et le XII^e siècle, seules quatre œuvres issues à proprement parler de l'historiographie monastique ont pris naissance dans notre région d'étude. C'est peu et cela constitue effectivement un argument en faveur de la modestie du genre en Aquitaine. Leur étude démontre des revendications identitaires extrêmement limitées. Mais cela peut après tout se comprendre. Le modèle originel des *Chroniques* de Moissac et d'Aniane est une entreprise historiographique née dans le cadre de la réforme d'Aniane, et malgré la concentration géographique du texte sur les régions méridionales, il n'y avait aucun intérêt à exalter la spécificité d'une région que les Carolingiens avaient eu tant de mal à conquérir.
- 17 Adémar de Chabannes constitue un cas à part. En dehors de son probable patronage par le duc d'Aquitaine Guillaume V le Grand, il écrivait à une époque où le changement dynastique en faveur des Capétiens était tellement récent que l'on pouvait célébrer l'identité aquitaine sans paraître léser la majesté franque, encore assimilable, dans de nombreux monastères aquitains, avec la dynastie carolingienne²⁵. Le temps de Guillaume le Grand correspondait en outre à une période d'essor du duché, et peut-être la stimulation de l'activité historiographique entraînait-elle dans les projets du duc. La *Chronique de Saint-Maixent*, postérieure d'environ un siècle, fait pour sa part plus

volontiers référence à l'environnement poitevin immédiat qu'à une hypothétique « nation » aquitaine.

- 18 L'identité aquitaine ne se laisse donc pas vraiment appréhender dans l'historiographie monastique, et l'existence d'une semblable « nation » paraît improbable à la lumière de ces sources. Toutefois, l'on pourrait fort logiquement objecter que le milieu monastique n'est peut-être pas le plus à même de développer ce type de sentiment. En Aquitaine, les monastères ont en effet été tellement favorisés à l'époque carolingienne qu'ils ont souvent gardé un souvenir ému de leurs bienfaiteurs royaux²⁶, bienveillance parfois transposée à la figure royale en général lorsqu'elle adoptait le même type d'attitude²⁷. De telles dispositions n'inclinent pas vraiment au « sentiment autonomiste ». Sans doute faudrait-il donc compléter cette étude par celle de la mémoire laïque, certes bien difficile à appréhender pour les VIIIe-XIIe siècles, mais qui a apparemment conservé un souvenir magnifié de certains « résistants » au pouvoir franc (même s'ils ne sont généralement pas présentés de la sorte dans les sources). L'on pense notamment aux « ducs » de l'Aquitaine du VIIIe siècle, vaincus par les Pippinides : Waïfre (mort en 768) qui devient Gaïfier de Bordeaux dans la *Chanson de Roland* ou Hunald (qui abdique en 745) transposé en *Huon de Bordeaux* dans une chanson de geste de la fin du XIIIe siècle²⁸.

NOTES

1. Léonce Auzias, *L'Aquitaine carolingienne (778-987)*, Pau : Princi Negue, 2003 (1re édition 1937), p. 58.
2. Michel Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781), Naissance d'une région*, Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales – Éditions Jean Touzot, 1979.
3. Léonce Auzias, *L'Aquitaine carolingienne (778-987)*, *op. cit.*, p. 74.
4. Philippe Wolff, « L'Aquitaine et ses marges », in : Helmut Beumann (dir.), *Karl der Große : Lebenswerk und Nachleben I. Persönlichkeit und Geschichte*, Düsseldorf : L. Schwann, 1965, p. 269-306 (p. 306).
5. *Ibid.*
6. Jane Martindale, « Charles The Bald And The Government Of The Kingdom Of Aquitaine » in : Janet Nelson (dir.), *Charles The Bald, Court And Kingdom : Papers Based on a Colloquium Held in London in April 1979*, Oxford : BAR, 1981, p. 109-135 (p. 109).
7. Michel Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781). Naissance d'une région*, *op. cit.*, 4e de couverture.
8. *Ibid.*
9. Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris : Aubier, 1980, p. 311.
10. Amy Remensnyder, *Remembering Kings Past. Monastic Foundation Legends in Medieval Southern France*, Ithaca : Cornell University Press, 1995.
11. Paris, BNF Ms. Lat. 4886, f°1-54v.
12. Paris, BNF Ms. Lat. 5941, f°2r-37r.
13. Walter Kettemann, *Subsidia Anianensa. Überlieferungs- und textgeschichtliche Untersuchungen zur Geschichte Witiza-Benedikts, seines Klosters Aniane und zur sogenannten « anianischen Reform »*, PhD-thesis, Universität Duisburg Essen, 2000, p. 528.

14. *Ibid.*, p. 430.
15. *Ademari Cabannensis Chronicon*, éd. Pascale Bourgain, Turnhout : Brepols, 1999, p. LXIV-LXVIII.
16. Notamment à propos d'Adémar, comte de Gênes, au tout début du IX^e siècle : les *Annales regni Francorum* disent « un des nôtres » et Adémar « un des Francs » ; cf. Adémar de Chabannes, *Chronique*, trad. Yves Chauvin/Georges Pon, Turnhout : Brepols, 2003, p. 166.
17. *Ibid.*, p. 251. Pour une étude critique de ce portrait, cf. Bernard S. Bachrach, « 'Potius Rex quam esse Dux putabatur' : Some Observations Concerning Ademar of Chabannes' Panegyric on Duke William the Great », *The Haskins Society Journal, Studies in Medieval History*, vol. 1, London and Ronceverte : The Hambledon Press, 1989, p. 11-21.
18. Les *Miracles de saint Genou* ont connu plusieurs éditions : *Miracula S. Genulfi Episcopi, Auctore Benedictino Anonyme*, éd. Jean du Bois (Joan. Boscii), *Bibliotheca Floriacensis*, t. II, 1605, p. 25-64 ; *Miracula sancti Genulfi*, éd. *Acta Sanctorum, Jan. II*, Anvers : Apud Joannem Meursium, 1643, p. 97-107 (la plus complète) ; *Miracula sancti Genulfi*, éd. Jean Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti, saeculum IV-2*, Paris : Louis Billaine, 1680, p. 226-237 ; *Ex Miraculis S. Genulfi*, éd. Oswald Holder-Egger, *MGH SS*, t. 15,2, Hanovre : Impensis Bibliopolii Hahniani, 1888, p. 1204-1213.
19. Ferdinand Lot, « Le roi Eudes, duc d'Aquitaine et Adémar de Chabannes », *Annales du Midi*, t. 16, 1904, p. 509-514.
20. *Ademari Cabannensis Chronicon*, éd. Pascale Bourgain, *op. cit.*, p. 140 : « Hic Odo fuit filius Raimundi comitis Lemovicensis, et primo in Aquitania rex ordinatus est apud Lemovicam » ; trad. Yves Chauvin/Georges Pon, *op. cit.*, p. 219.
21. Soline Kumaoka, *L'Abbaye Saint-Maixent, étude de sources (VI^e-XII^e siècles)*, 2 vols., Thèse de 3^e cycle sous la direction du Professeur Michel Parisse, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2005, p. 272-412.
22. Le seul autre manuscrit de la *Chronique de Saint-Maixent* date du XV^e siècle : Vatican, Reg. Lat. 554, f^o1-195.
23. Et non pas 189-207, qui correspond à la partie éditée par Jean Verdon mais est principalement copiée sur Adémar de Chabannes dans ses dix premiers folios ; *Chronique de Saint-Maixent*, éd. et trad. Jean Verdon, Paris : Les Belles Lettres, 1979.
24. Le titre de comte, sans précision, fait par ailleurs jeu égal avec celui de duc (15 et 14 occurrences respectivement). Les statistiques détaillées sont les suivantes : « duc » 14 fois ; « comte » 15 fois ; « duc d'Aquitaine » 2 fois ; « duc des Aquitains » 1 fois ; « duc des Poitevins » 3 fois ; « comte des Poitevins » 4 fois ; « comte de Poitiers » 1 fois.
25. Cela a notamment été démontré à Saint-Cybard d'Angoulême où le « légitimisme » carolingien était encore fort à l'époque d'Adémar, cf. Richard Landes, « L'accession des Capétiens. Une reconsidération des sources aquitaines » in : Dominique Iogna-Prat (dir.), *Religion et culture autour de l'an Mil. Royaume capétien et Lotharingie. Colloque international Hugues Capet, 987-1987. La France de l'an Mil*, Paris : Picard, 1990, p. 151-166.
26. Julien Bellarbre, « Le souvenir historiographique des Carolingiens ; l'exemple de l'Aquitaine », *Archéo-Théma n° 8, Le renouveau carolingien (730-830)*, mai-juin 2010, p. 50-51.
27. Amy Remensnyder, *Remembering King's Past*, *op. cit.*
28. Son père Eudes († 735) connaît aussi une transposition sous le nom « Yon de Gascogne », notamment dans la *Chanson des quatre fils Aymon* du milieu du XIII^e siècle, même si ce n'est pas ici une image très positive.

AUTEUR

JULIEN BELLARBRE

(Université de Limoges/*CRIHAM* (EA 4270))